

Numéro de l'acte	2022-112-URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2022

QUESTION N°2022-112

TRAVAUX: DENOMINATION DU TERRAIN DE FOOTBALL

RAPPORTEUR:

Monsieur Stéphane FINARD Adjoint au Maire, Sports

Le conseil municipal,

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui précise que le conseil municipal « règle par ses délibérations les affaires de la commune »

Considérant qu'il est nécessaire d'attribuer un nom au terrain de football

Considérant que Monsieur Eric VASSET, décédé en 2018, était bénévole à l'ESA Football

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : APPROUVE la dénomination « terrain Eric VASSET »

ARTICLE 2 : CHARGE Monsieur le Maire de communiquer aux administrations concernées cette nouvelle appellation.

ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL:

- Votes favorables

21

- Votes défavorables

0

- Abstentions

0

La secrétaire de séance, Stéphanie BODDAERT

he Baddard

Fait à ARQUES Le 14 décembre 2022

Le Maire, Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2022

Affiché le 16 décembre 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux le Treize Décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le sept décembre 2022 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : - Benoît ROUSSEL - Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Gaëlle ROSE - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Chloé KOCLEGA - Alexandrina DA SILVA - Caroline SAUDEMONT -- Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS - Corinne BOCQUILLON - Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29 Nombre de présents ou représentés :

- 18 présents
- 3 absents non excusés
- 5 absents excusés sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir

Chloé KOCLEGA ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND Corinne BOCQUILLON ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS

Madame Stéphanie BODDAERT est nommée secrétaire de séance.